





○ N°175 | ○ Juillet | ○ 2013



Cantu Lupi



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Chanteloup aujourd'hui

Avec l'autorisation d'EPAMARNE

A propos des gens du voyage

Dimanche 12 mai, Chanteloup comme d'autres communes du département et de la Communauté d'agglomération, a connu l'intrusion sauvage et organisée méthodiquement d'une forte communauté des gens du voyage. Les dispositifs que nous avions installés l'année précédente se sont avérés insuffisants face à la détermination et aux moyens employés.

Les lieux, occupés par 280 caravanes au cœur du village, derrière l'école, sur le stade et aux alentours des salles des fêtes et de sport présentaient une atteinte à la sécurité des personnes mais aussi un risque sanitaire au regard du nombre des occupants.

Tout le monde, citoyens, parents d'élèves et élus condamnent unanimement cette situation et le souhait général de tout un chacun est, qu'ils quittent les lieux immédiatement. Seulement et on peut le déplorer, la procédure légale est longue. Elle peut aussi s'avérer aléatoire si les normes juridiques des lois et règlements de la République ne sont pas respectés par les autorités compétentes. Face à une situation illégale, il faut toujours que les autorités, quel que soit leur niveau hiérarchique de compétence et de décision, répondent par le respect des règles, seul source de légalité.

Monsieur le sous-préfet, madame la commissaire de police et monsieur le député ont été immédiatement alertés par le maire. La première décision prise par le maire, a été le refus de scolariser les enfants des gens du voyage. Ce qui a valu à la commune d'être interpelée par l'inspection d'académie puisqu'une menace de dépôt de plainte a été brandie à son encontre.

La signature d'un arrêté d'expulsion par le sous-préfet nécessite la réunion d'un faisceau de preuves incontestables. Un recours contre cette décision purement administrative, auprès du tribunal administratif, est toujours possible. Ces éléments ont été relevés par des rapports de police, photos à l'appui, par un rapport du maire, photos fournies et vos pétitions, autant d'éléments transmis au sous-préfet. Celui-ci est venu à quatre reprises sur le terrain pour évaluer le niveau de risques

Une fois ces éléments rassemblés, le jeudi, le sous-préfet signait l'arrêté d'expulsion qui était signifié dès le vendredi matin au gens du voyage. Le représentant de leur communauté déposait, le soir même, un recours en référé auprès du tribunal administratif de Melun, juste avant un week-end de 3 jours. Le mercredi suivant, le tribunal administratif validait l'arrêté d'expulsion du sous-préfet. La réquisition des forces de police était programmée pour le vendredi matin. Les gens du voyage ont levé le camp dès le jeudi.

Restait alors à la commune à évaluer le montant des réparations à prévoir et aussi le coût des frais du renforcement des dispositifs de non intrusion à mettre en place. Le coût total des réparations s'élève à 10 060,61 €, celui des dispositifs installés se montent, dans l'attente du devis de la barrière commandant l'accès à la halle, à 9500,00 €.

Comme aide financière la commune bénéficiera, dans un premier temps, de 5000 € au titre de la réserve parlementaire du député. Qu'il soit ici remercié pour son soutien. Un dossier de demande d'indemnisation financière va être déposé auprès des services de l'État, en préfecture. Nous vous en communiquerons le montant, dès son obtention.

Les labours qui entourent le stade de football resteront en place jusqu'au printemps prochain, afin de se prémunir de toute nouvelle tentative d'intrusion, risque qui n'est pas à écarter d'ici la fin de l'été où les migrations en sens inverse sont possibles. Ce délai nous permettra d'entamer une réflexion sur l'aménagement de cet espace public.

Le temps nécessaire pour que toutes ces démarches aboutissent est toujours trop long. L'impatience et la colère des citoyens sont compréhensibles, mais elles n'excusent pas les propos irresponsables de quelques-uns (kalachnikov ou battes de base-ball) qui ont pu être proférés et entendus lors de la réunion publique. Il faut toujours, face à une action illégale, respecter la légalité des moyens mis en place pour obtenir que le droit républicain l'emporte.

Merci à toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés pendant cette période de crise.

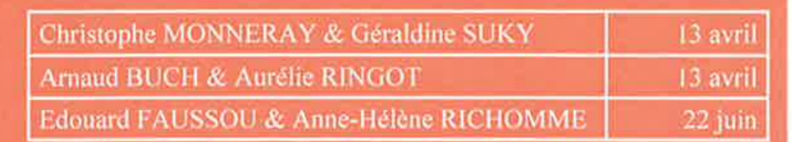
Le Conseil municipal de Chanteloup-en-Brie.

Etat Civil

Nous leurs souhaitons la bienvenue :

ZMARIC	Nolan	02 avril
DEBBOUZA	Nelya	06 avril
SAVILIA	Noélyn	10 avril
LOVAL	Dayann	02 mai
CARRARA	Siana	15 mai
SALES	Ethan	16 mai
THIRION DA SILVA MARINHEIRO	Maël	21 mai
DECORSE	Romain	26 mai
BODEVIN	Lola	27 mai
ZABAÏRI	Liam	27 mai
KASSAS GHANDRI	Ouweïs	31 mai
COZON	Marilou	14 juin

Nous leurs souhaitons nos vœux de bonheur :



Christophe MONNERAY & Géraldine SUKY	13 avril
Arnaud BUCH & Aurélie RINGOT	13 avril
Edouard FAUSSOU & Anne-Hélène RICHOMME	22 juin

Ils nous ont quittés :

Eric BERNARD	Eric	13 mai
Madeleine TÉTARD	Madeleine	16 mai
Arsène LUISSINT	Arsène	26 mai
Marie-Louise FOLLIOT	Marie-Louise	21 juin

Edito *du Maire*



Cinq années viennent de s'écouler, cinq années au service de l'intérêt général.
Toutes les décisions prises, dans le cadre des responsabilités que vous nous avez confiées en 2008, l'ont été avec cette constante préoccupation.

Nos priorités municipales auront été la préservation de la qualité de notre cadre de vie et l'adaptation de nos équipements à l'évolution de la population, notamment dans le domaine de l'enfance où la tranche d'âge 0 à 11 ans représente 18 % de la population.

Au-delà de la simple application de notre programme, d'autres réalisations ont été entreprises, certaines nécessitant de longues négociations et de la patience, tant pour vous que pour nous.

Ainsi, une demande justifiée et nécessaire que vous nous avez faîte, tout au long de ce mandat, concernait l'implantation d'un distributeur automatique de billets (DAB). J'ai le plaisir de vous informer que dans l'opération immobilière qui démarre route de la ferme du pavillon, aux Gassets, une agence bancaire, avec distributeur de billets, à l'enseigne BNP, ouvrira ses portes dès la fin de l'année 2014. Votre patience et notre ténacité sont enfin récompensées.

Sur le même site, ouvrira un pôle médical pluridisciplinaire, regroupant un dentiste, un ostéopathe, des infirmiers, un podologue des kinésithérapeutes. D'autres commerces, fleuriste , laverie devraient rejoindre ce pôle prochainement.

Un autre sujet d'importance nous a préoccupés ces derniers mois : les transports. Si la ligne 22 a apporté un plus, en matière de desserte des nouveaux quartiers du Chêne-Saint-Fiacre, les modifications imposées par la Région concernant la ligne 42 ont coupé Chanteloup, d'une liaison directe avec Lagny.

Conformément à nos engagements pris lors de la réunion publique sur les transports du 31 octobre 2012, nous sommes intervenus avec Marne-et-Gondoire qui détient la compétence en la matière, auprès du syndicat des transports (SIT) de Marne la Vallée et de la Région (STIF : Syndicat des transports d'Ile de France) en demandant l'inscription au prochain comité des transports, de la création d'une ligne qui assurerait, comme auparavant, le parcours Bussy-Saint Georges/Lagny-sur-Marne en desservant tous les arrêts de Chanteloup. De plus il a été demandé une augmentation des fréquences de rotation des bus sur les lignes 22 et 42. Vous trouverez tous les détails de nos actions dans les pages de ce journal.

Pour terminer je dirai que, malgré la crise et le resserrement des dotations de l'Etat, la commune s'est donnée les moyens d'investir pour son avenir. En témoignent, l'acquisition de la dernière tranche de la ferme du pavillon et le lancement des travaux d'agrandissement de l'accueil de loisirs, opérations ne nécessitant pas le recours à l'emprunt. Tout cela n'aurait pas été possible sans une gestion maîtrisée des finances et de la fiscalité durant cette période. Le Conseil municipal n'aura voté, en 2011, qu'une seule augmentation des trois taxes.

Le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons de passer de très bonnes vacances.

Bonne lecture de votre *Cantu-Lupi*.

Marcel OULÉS

Une réunion s'est tenue le 11 juin 2013 entre le STIF (Syndicat des transports d'Ile-de-France) /CG77 (Conseil Général) et le SIT (Syndicat Intercommunal de Transports) pour dresser le bilan des développements d'offre 2012 et incluant les conséquences de la suppression de la desserte vers Lagny pour les Chanteloupiens (ancienne ligne 42).

Le STIF attendra les comptages prévus en octobre 2013 pour avoir une vision plus précise de l'impact des développements mis en œuvre en novembre 2012, en termes de fréquentation.
Conclusion : l'ajustement de l'offre ne pourra se faire qu'en 2014 !

Même si cette mise à niveau est nécessaire, la revendication de notre commune reste toujours la remise en service d'une ligne directe vers Lagny.

En conséquence la CAMG et le syndicat des Transports présenteront et défendront dans le cadre du plan pluriannuel des projets avec le STIFF (2014-2016), la création d'une ligne 21 reliant Bussy-St-Georges à Lagny en passant par Chanteloup (Gassets, Ferme du Pavillon, Mairie, Orée du bois et Napoléon) dès 2014.

On conserve la ligne 22 en direction de Bussy-St-George RER ou Val d'Europe RER avec un cadencement de la ligne à 10 mn en heure de pointe et 30 mn en heure creuse.
Ci-après, vous pourrez lire trois courriers, l'un adressé à notre député Eduardo Ryhan Cypel pour défendre notre projet directement auprès du président du STIF et sa réponse. L'autre du Président de la CAMG au Président du SIT demandant l'inscription, au projet 2014, de la création de la ligne 21.

Pierrette Munier,
Vice-Présidente à la CAMG,
Déléguée aux Syndicat des Transports.



Monsieur Eduardo RIHAN CYPEL
Député de Seine-et-Marne
Assemblée nationale
126, rue de l'université
75355 Paris 07 SP

Chanteloup-en-Brie le 29 avril 2013,

Monsieur le Député,

Au nom du Conseil municipal de Chanteloup-en-Brie, j'ai l'honneur de solliciter votre intervention auprès de Monsieur Jean-Paul HUCHON, Président de la région Ile-de-France, sur les problèmes de transports en commun concernant notre commune, depuis le 12 novembre 2012.

Dans le cadre du CT2 applicable depuis le 1er janvier 2011, le projet mis en place en novembre 2012 concernant la desserte du nouvel hôpital de Jossigny et des nouveaux quartiers de Chanteloup-en-Brie (680 logements dont 181 à caractère social), a eu pour conséquence la modification des lignes 22 (Bussy-st-Georges RER – Chanteloup) et 42 (Lagny-sur-Marne SNCF-Chanteloup-en-Brie- Val d'Europe RER) du réseau PEPS.

Cela s'est traduit par la suppression du passage de la ligne 42 par le centre de notre village privant ainsi nos citoyens d'une liaison sans correspondance vers la ville de Lagny-sur-Marne.

Le mécontentement des usagers et parents d'élèves s'est fait entendre immédiatement par des pétitions adressées aux différents intervenants de l'organisation des transports sur notre territoire (STIF, Conseil général, SIT, CAMG). A ce jour nous sommes quotidiennement interpellés, parfois de manière virulente, par les usagers qui empruntaient auparavant cette ligne.

Sont concernés :
- Les citoyens rejoignant la gare de Lagny pour se rendre à leur travail soit vers Meaux ou vers Paris.
- Les enfants se rendant à Lagny-sur-Marne pour des activités de loisirs, notamment les mercredis (piscine, athlétisme par exemple).
- Les personnes et, particulièrement les personnes âgées, allant faire leurs courses au marché, 3 fois par semaine, ou se rendant dans les commerces de la ville Lagny-sur-Marne.
- Les utilisateurs des différents services de cette ville : services administratifs, pôle emploi, mission locale ainsi que les divers services médicaux.

De fait, en supprimant cette liaison, le STIF oblige les habitants de notre commune, à ne regarder que vers le Val d'Europe (commerces et RER), le tout déjà saturé ! Or Chanteloup-en-Brie fait partie de la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire dont la ville centrale est Lagny-sur-Marne.

En contrepartie à cette suppression, la ligne 22 est prolongée jusqu'au RER du Val d'Europe et doit assurer la correspondance avec la ligne 42, sur la R.D. 231, au niveau d'un seul arrêt, celui du Clos du Chêne, en direction de Lagny-sur-Marne. Encore faut-il que cela fonctionne ! Le temps de parcours pour la gare est rallongé de 20 à 30 mn (attente à la correspondance) avec, en plus, des arrêts non couverts et la traversée de cette départementale à 2 fois 2 voies (R.D. 231), sans feux tricolores, très dangereuse, surtout pour des enfants.

En conclusion, nous constatons une baisse de la qualité de l'offre de transport pour nos habitants depuis la mise en place de ce projet.

Lors du comité de suivi du réseau PEPS n°35 du 23 janvier 2013 avec le STIF, il nous avait été indiqué que les problèmes sur la mise en place du projet de novembre 2012 seraient examinés lors d'une réunion dans les 15 jours à venir.

A ce jour aucune nouvelle, si ce n'est un report de cette réunion, toujours pas datée, renvoyant à 2014 toutes modifications. C'est inconcevable de devoir attendre 2 ans avant d'espérer entrevoir des solutions aux problèmes de fonctionnement de ce service public. On ne peut pas s'y prendre mieux pour dissuader les citoyens de prendre les transports en commun. Les usagers reprennent leur véhicule pour leurs déplacements quotidiens.

Nous demandons le rétablissement de courses en direction de la ville de Lagny-sur-Marne.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires concernant ce sujet.

Le Conseil municipal vous remercie par avance pour votre appui et votre aide afin que nos concitoyens retrouvent rapidement la desserte vers la gare et les services de la ville de Lagny-sur-Marne, comme ils en bénéficiaient avant la date du 12 novembre 2012.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Député, l'expression de notre haute considération.

Marcel OULÈS
Maire de Chanteloup-en-Brie

Courrier de M. Marcel OULÉS, Maire de Chanteloup-



Rentilly, le 20 juin 2013

Syndicat Intercommunal de Transports
Monsieur le Président
1 rue du Champ Pillard
77400 Saint Thibault des Vignes

Direction du Développement du Territoire
Service Déplacements
N/REF : MC/MCo/CC/ 2013

A l'attention de Monsieur BOURJOT

Objet : Liaison en bus par le réseau Pep's de Chanteloup-en-Brie à Lagny-sur-Marne, développement d'offre 2013-2014

Monsieur le Président,

A l'occasion du développement d'offre 2012, la liaison directe entre Chanteloup-en-Brie et Lagny-sur-Marne a été supprimée, au profit de la mise en expresse de la ligne 42 le long de la D231. Aujourd'hui, les Chanteloupiens doivent effectuer une correspondance entre les lignes 22 et 42 à l'arrêt « Clos du Chêne » pour se rendre à Lagny, ce qui a considérablement dégradé le parcours de ces usagers : les temps de correspondance entre ces deux lignes représentent plus de 2/3 de l'ensemble du trajet en bus[1], la densité du trafic ainsi que la vitesse de circulation présentent d'importants problèmes de sécurité, et les deux points d'arrêts ne sont pas équipés d'abris-voyageurs.

Face à l'urgence de la situation, la Communauté d'Agglomération a inscrit à son programme de développement d'offre pour l'année 2013 l'ajout de courses en heure de pointe matin et soir afin d'améliorer les temps de correspondance à l'arrêt « Clos du Chêne », comme suit :

- six courses supplémentaires sur la ligne 42 sur le sens Lagny SNCF > Val d'Europe RER en heure de pointe matin, aux horaires suivants de passage à l'arrêt « Clos du Chêne »: 7h45, 8h24, 8h42, 9h11, 9h23, 9h44
- En heure de pointe soir, il est proposé de rajouter trois courses supplémentaires sur la ligne 22 dans le sens Bussy RER > Val d'Europe RER, aux horaires suivants de passage à l'arrêt « Clos du Chêne » : 18h05, 18h49, 19h18
- Par ailleurs, l'enchainement des courses des lignes 42 et 22 ne permet pas de faire la correspondance bus-bus aux horaires suivants : course de 17h14 sur la ligne 42, départ de la ligne 22 à 17h17 ; course de 18h15 sur la ligne 42, départ de la ligne 22 à 18h17. Aussi, il est proposé de décaler deux courses de la ligne 22 ou de la ligne 42, en fonction des facilités d'exploitation, comme suit : décaler la ligne 42 de 17h17 à l'arrêt Clos du Chêne à 17h12, décaler la course de la ligne 22 de passage à l'arrêt Clos du Chêne à 19h57 à 20h02 ou décaler le passage de la ligne 42 de 19h59 à 19h54.



La CAMG souhaite que cette demande soit maintenue et instruite en 2013.

Au cours du Bureau Syndical du 19 juin 2013, le SIT a présenté la desserte de Chanteloup-en-Brie par la ligne 21 déviée, dans le projet de développement des lignes du réseau Pep's pour 2014. La mobilité de l'ensemble des habitants entre le centre urbain de Lagny-sur-Marne et les autres communes de la CAMG est primordiale à la cohérence de notre territoire, c'est pourquoi la CAMG soutient pleinement le rétablissement d'une liaison en bus performante entre Chanteloup-en-Brie et Lagny. Marne et Gondoire prend donc acte de la proposition du SIT, et l'inscrit à son programme pluriannuel de développement d'offre pour 2014, afin que le SIT porte cette demande d'instruction d'offre auprès du STIF.

Par ailleurs, la CAMG souhaite que la desserte du quartier des Coteaux à Lagny-sur-Marne, non inclue dans ce projet, soit également étudiée pour 2014.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

C.A. Marne et Gondoire 77 (S. et M.) N° 16

Le Président,

Michel CHARTIER

[1] Le temps de correspondance moyen est de 13 minutes le matin entre 7h et 10h, et de 10 minutes entre 16h45 et 20h45. Le parcours sans temps de correspondance est de 19 minutes à partir de l'arrêt « Chanteloup mairie ». Le temps de correspondance correspond donc à 2/3 du trajet effectué au sein des deux bus.

Communauté d'agglomération de MARNE ET GONDOIRE
Domaine de Rentilly · Bussy-Saint-Martin · BP 29 · 77607 Marne la Vallée Cedex 3 · Tél. : 01 60 35 43 50 · Fax : 01 60 35 43 63 · Courriel : accueil@marneetgondoire.fr

Courrier de M. Michel CHARTIER, Président de la CAMG-

Courriel de M. Eduardo RIHAN-CYPEL, Député de la Seine-et-Marne

De : Eduardo Rihan Cypel
Envoyé : mardi 25 juin 2013 10:39
À : mairie-chanteloup-en-brie.fr
Objet : Fwd: Transports Marne-et-Gondoire

Monsieur le Maire, Cher Marcel,
J'accuse bonne réception de ton message.
Je suis intervenu auprès du Vice-président du Conseil régional en charge des transports.
Tu trouveras ci-dessous le message de mon intervention.
Amicalement,

Eduardo Rihan Cypel
Député de Seine-et-Marne
www.eduardorihancypel.fr

---------- Message transféré ----------
De : **Eduardo Rihan Cypel**
Date : 25 juin 2013 10:20
Objet : Transports Marne-et-Gondoire
À : "...@iledefrance.fr"

Monsieur le Vice-président,

Je souhaite soutenir auprès de vous la demande de création d'une ligne 21 reliant Bussy-Saint-Georges à Lagny-sur-Marne en passant par Chanteloup-en-Brie et de courses supplémentaires pour la ligne 42 et 22 formulée par monsieur Michel Chartier, Président de la Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire.

Les Chanteloupiens ont vu leur temps de parcours pour Lagny-sur-Marne rallongé par la modification du tracé de la ligne 42. Le centre du village ne bénéficie plus d'une liaison directe avec Lagny-sur-Marne, pôle administratif de référence pour cette commune appartenant à la Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire.

Il est primordial que le projet formulé dans le courrier que vous trouverez ci-joint puisse être adopté. Ce dernier devrait être présenté dans la semaine au STIF.

Je compte sur votre soutien sur ce dossier et vous prie de croire, Monsieur le Vice-président, en ma considération distinguée.

Eduardo Rihan Cypel
Député de Seine-et-Marne

Ces courriers sont consultables sur le site internet de la mairie

Tarifs municipaux divers

Nouveauté : paiement en ligne

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 15 juin 2013, a voté l'extension des moyens de paiements des services à l'enfance (restauration, accueil de loisirs, périscolaire, culture) à la carte bancaire par internet.

A compter du mois de septembre 2013, sur le site de la commune, vous accéderez à votre « compte-famille » dans lequel seront stockées toutes les factures en attente de paiement, et résultant de l'utilisation de nos services par vos enfants.

Les autres moyens de paiement, chèques ou espèces, restent valables.

Pas de changement non plus concernant les modalités pour le règlement des factures : début de mois (entre le 1er et le 10) pour l'utilisation des services du mois précédent. Les impayés seront traités de la même façon qu'auparavant.

Dans quelques jours nous serons en mesure de vous faire parvenir un manuel d'utilisation du paiement en ligne.

Pierrette Munier,
Adjointe chargée des finances

Pour faciliter l'organisation et la modulation des cours des activités culturelles, le Conseil Municipal a voté, lors de sa séance du 15 juin 2013, **un tarif horaire unique pour celles-ci.**

Le montant de la participation à chaque activité variera seulement en fonction du nombre d'heures pratiquées sur l'année, sans autres frais.

La même délibération prévoit également des inscriptions annuelles. Le paiement de celles-ci est donc annuel avec possibilité de payer sur 10 mois (entre le 1er et le 10). Le premier paiement est fixé à début octobre.

Il suffira de préciser son choix lors de l'inscription.

Les activités pour les enfants sont payables en ligne par internet sur le site de la commune.

Pierrette Munier,
Adjointe chargée des finances

LOCATION SALLE DES FÊTES :

♦ Chanteloupiens Période été	377 €
♦ Chanteloupiens Période hiver	408 €
♦ Ext à Chanteloup Période été	918 €
♦ Ext à Chanteloup Période hivers	1 020€
Locations Diverses :	
♦ Location Vaisselle	1,55 €
♦ Location Table	2,10 €
♦ Location Chaise	1,25 €
Divers :	
♦ Photocopie A4 recto	0,62 €
♦ Photocopie A4 recto/verso	0,82 €
♦ Photocopie A3 recto	0,82 €
♦ Photocopie A3 recto/verso	1,02 €
♦ Fax : la feuille	1,25 €

CIMETIÈRE :

♦ 15 ans	170,00 €
♦ 30 ans	245,00 €
♦ 50 ans	425,00 €
♦ 99 ans	2 380,00 €
Colombarium :	
♦ 15 ans	170,00 €
♦ 30 ans	245,00 €

DROIT DE PLACE

♦ Le Mètre Carré	0,51 €

SERVICE CULTUREL

Manifestations diverses

♦ Exposition coût pour les exposants	39,00 €
♦ Entrée manifestations diverses (Concerts, spectacles, théâtres, ...)	3,30 €
♦ Ventes de programmes	1,40€
♦ Location de tables	11,50 €

Activité	Chanteloupiens	2 enfants inscrits	Extérieurs
♦ Aquarelle - Adultes (3 h /semaine)	500 €	-	561 €
♦ Arts plastiques - Enfants (2 h /semaine)	292 €	279 €	328 €
♦ Minischool - Enfants (1 h / semaine)	146 €	139 €	164 €
♦ Poterie - Adultes (2 h 30 / semaine)	417 €		468 €
Enfants (1 h / semaine)	146 €	139 €	164 €
♦ Théâtre - Adultes (1 h 30 / semaine)	250 €		281 €
Enfants (1 h /semaine)	146 €	139 €	164 €

Possibilité de paiement en 10 fois

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Ressources mensuelles		Après-midi mercredi ou après-midi journée vacances	Journée complète mercredi ou vacances	Matin ou soir
1 enfant (fiscalement à charge)		**2013-2014**	**2013-2014**	**2013-2014**
♦ Inférieur 1067 €	A	2,61 €	7,76 €	1,53 €
♦ 1068 à 1525 €	B	3,50 €	10,31 €	1,79 €
♦ 1526 à 1982 €	C	4,20 €	12,59 €	2,16 €
♦ 1983 à 2434 €	D	4,92 €	14,69 €	2,36 €
♦ 2435 à 2897 €	E	5,68 €	16,95 €	2,64 €
♦ Supérieur à 2897 €	F	6,39 €	19,15 €	2,82 €
2 enfants (fiscalement à charge)				
♦ Inférieur 1067 €	A	2,23 €	6,59 €	1,36 €
♦ 1068 à 1525 €	B	3,06 €	8,99 €	1,71 €
♦ 1526 à 1982 €	C	3,83 €	11,15 €	1,89 €
♦ 1983 à 2434 €	D	4,59 €	13,43 €	2,17 €
♦ 2435 à 2897 €	E	5,35 €	15,82 €	2,40 €
♦ Supérieur à 2897 €	F	6,22 €	18,03 €	2,64 €
3 enfants (fiscalement à charge) ou pour le centre de loisirs et les accueils de 2 enfants en même temps				
♦ Inférieur 1067 €	A	1,68 €	5,13 €	1,12 €
♦ 1068 à 1525 €	B	2,53 €	7,36 €	1,49 €
♦ 1526 à 1982 €	C	3,25 €	9,54 €	1,75 €
♦ 1983 à 2434 €	D	3,89 €	11,81 €	1,94 €
♦ 2435 à 2897 €	E	4,56 €	13,56 €	2,21 €
♦ Supérieur à 2897 €	F	5,30 €	15,93 €	2,42 €
Extérieurs (tarif unique)		7,03 €	21,09 €	3,02 €

CENTRE LOCAL D'ANIMATION DE LA JEUNESSE

♦ Adhésion annuelle	32,00 €
♦ Participation aux activités	50% du coût de l'activité

RESTAURATION SCOLAIRE

Ressources mensuelles		1 enfant (fiscalement à charge)	2 enfants (fiscalement à charge)	3 enfants et plus (fiscalement à charge)
♦ Inférieur 1067 €	A	2,31 €	2,00 €	1,45 €
♦ 1068 à 1525 €	B	2,90 €	2,71 €	2,36 €
♦ 1526 à 1982 €	C	3,19 €	3,03 €	2,83 €
♦ 1983 à 2434 €	D	3,40 €	3,35 €	3,16 €
♦ 2435 à 2897 €	E	3,86 €	3,72 €	3,53 €
♦ Supérieur à 2897 €	F	4,09 €	3,98 €	3,89 €
Extérieurs (tarif unique)		5,55 €	5,55 €	5,55 €

2008 6 années d'actions au service de l'intérêt général 2014

VERT = REALISEE ORANGE= EN COURS DE REALISATION BLEU= A VENIR

L'URBANISME ET L'ENVIRONNEMENT

• Préserver le bois de Chigny: suppression de la bande d'étude	*Mai* 2009 (C.G.)*
• Aménagement de la vallée de la Gondoire	Effectué Par la CAMG
• Aider à la réinstallation de la cueillette potagère et maraîchère sur la commune	Effectué (juin 2010)
• Modifier le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)	Effectué (2008)
• Maîtriser l'intégration de l'habitat dans sa diversité (habitat privé et aidé conformément à la loi de Solidarité et Renouvellement Urbains, dite loi S.R.U.)	Effectué sur la ZAE
• Favoriser la construction de logements économiques pour les primo-accédants de la commune	Effectué
• Concrétiser le projet de construction d'une résidence Seniors	Effectué ouverture fin 2013
• Exiger le développement durable (Haute Qualité Environnementale ou label Habitat et Environnement) pour les nouveaux logements	Effectué (Bâtiment BBC) + 35 maisons passives (en cours)
• Implanter une aire de tri sélectif et mettre en place l'opération pour le compostage	Effectué

LES ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX

• Construire une école maternelle avec l'aménagement d'un square à proximité	Effectué (2009 - 2011)
• Construire une halte-garderie municipale	Effectué (2009)(DSP**)
• Réhabiliter le groupe scolaire du Loupiot	Effectué (2010)
• Agrandir le Centre de loisirs	En cours de réalisation
• Lancer la deuxième phase d'aménagement du cimetière : reprise des concessions en état d'abandon	Fait (2013)
• Améliorer l'éclairage public (parking du stade entre autres)	Effectué (2010)
• Sécuriser les abords du plateau de jeux près de la salle des fêtes	Effectué (2010)
• Achever le remplacement des canalisations en plomb d'eau potable par des canalisations normalisées	Effectué (Sept. 2011)
• Soutenir activement l'Œuvre de l'hospitalité familiale (maison de retraite de Fontenelle) pour permettre la construction d'un établissement moderne	Ouverture janvier 2013

LA VIE SOCIALE ET LES SERVICES AUX HABITANTS

• Etudier la création d'un relais d'assistantes maternelles : L'étude a démontré que Chanteloup ne pouvait mettre seule, ce service en place	
• Augmenter le nombre de places d'accueil des jeunes enfants en halte-garderie (de 16 à 24 places)	Effectué (2010)
• Soutenir les classes de découvertes et les projets pédagogiques	Action permanente
• Maintenir la qualité d'accueil des enfants du périscolaire	Action permanente
• Poursuivre la politique d'aides aux personnes en difficulté (C.C.S.A.)	Action permanente
• Aider logistiquement et financièrement les activités associatives et sportives	Action permanente

LA JEUNESSE

• Favoriser la participation des jeunes à la vie citoyenne	Action permanente
• Développer les activités collectives au sein de l'intercommunalité	En cours d'étude
• Mettre en place une passerelle entre les grands du Centre de loisirs et les jeunes du Centre local d'animation jeunesse	Action permanente

* Délibération du Conseil Général (2009) supprimant la bande d'étude dans le bois de Chigny

** Délégation de service public pour la gestion

LA COMMUNICATION

• Améliorer et moderniser l'accueil en mairie	Action permanente
• Développer le site Internet de la mairie avec accès aux démarches en ligne existantes dématérialisé.	Effectué
• Organiser l'accueil des nouveaux habitants et des réunions publiques	Effectué
• Installer des plans d'orientation de la commune	En attente de la fin d'aménagement ZAC CSF*

L'ÉCONOMIE ET LES FINANCES LOCALES

• Développer la Zone d'Activité Economique du Chêne-Saint-Fiacre	En cours avec EPAMARNE
• Etendre la Zone d'Activité Economique du Gasset	En cours avec EPAMARNE
• Mettre en place un Contrat Régional pluriannuel avec recherche de financements complémentaires auprès des organismes publics (Conseil général, CAF, DDASS, etc.) pour : l'extension de la Mairie, la construction de nouveaux ateliers municipaux, l'aménagement de voieries et réseaux	En cours d'instruction à la Région I.D.F.
• Contenir l'imposition locale.	1 seule augmentation en 2011
• Contrôler en permanence l'adéquation entre les finances locales et l'évolution de la ZAC du Chêne-Saint-Fiacre	Action permanente

L'INTERCOMMUNALITE

• Participer au déroulement du Plan Local de l'Habitat	Effectué
• Transport : optimiser les lignes de bus à travers le Plan local des déplacements	Voir articles pages 4 et 5
• Environnement : développer le maillage des liaisons douces entre les bords de Marne, le bois de Chigny, les vallées de la Gondoire et de la Brosse et les communes de la Communauté d'agglomération	En cours: schéma des liaisons douces CAMG
• Assainissement : achever la mise en conformité des réseaux eaux usées, eaux pluviales	En cours avec la CAMG
• Equipements intercommunaux : après la construction d'une piscine intercommunale à Lagny-sur-Marne, construire un DOJO. Aménagement de la salle de musique: Ferme du Pavillon	Programmations en cours

D'AUTRES RÉALISATIONS

• Renforcement des moyens humains dans les différents services municipaux	15 emplois créés dont 3 emplois avenir (2012) et 2 recrutements en cours pour la rentrée
• Création du comité vie citoyenne	(2008)
• Favoriser l'entrée scolaire des enfants entre la halte garderie et l'école maternelle	(2010)
• Agrandissement et amélioration de la salle informatique (école le Loupiot) et câblage informatique des sites communaux	(2010)
• Mise en place d'astreintes hivernales	(2008)
• Mise en place d'astreintes permanentes	(Avril 2011)
• Mise en place d'un contrat périodique de balayage mécanique des rues de la commune	(Automne 2011)
• Transfert de la compétence musique à l'intercommunalité (Marne-et-Gondoire)	(Janvier 2011)
• Réorganisation des archives municipales	(Août 2011)
• Amélioration de la régie technique de la salle des fêtes	(4e trimestre 2011)
• Remplacement du sol de l'aire de jeux (place Jacques Tati)	(Fin 2011)
• Projet TIPI (TItre Payable sur Internet) voir article page 6	Septembre 2013
• Implantation agence bancaire à l'enseigne BNP avec DAB	Fin 2014
• Pôle médical du Gasset	Fin 2014

* Zone d'aménagement concertée du Chêne-Saint-Fiacre

Pasta Casino

Accueil de loisirs de Chanteloup-en-Brie



C'est en tenue de soirée que l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs de Chanteloup en Brie, a proposé Le vendredi 7 juin 2013, une soirée « pasta casino » dans la salle Van Dongen.

Durant les six derniers mois, les enfants, l'équipe d'animation et le personnel technique ont imaginé et construit ensemble l'intégralité des jeux. La salle des fêtes s'est transformée pour un soir, en un véritable casino.

Après l'inauguration, les enfants du centre et leurs familles ont accédé par le tapis rouge aux différentes tables de jeux. Ambiance très conviviale, ponctuée par des danses interprétées par les enfants. La soirée a été immortalisée par un photographe.

C'est plus de 300 personnes qui sont venues jouer et découvrir pour un soir l'unique casino de la commune.

Merci à l'équipe pédagogique, aux bénévoles, aux familles, bien sur à tous les enfants et aux services de la commune.



Maryse Théault
Adjointe chargée de l'enfance







Les vacances d'été

A l'accueil de loisirs (3 - 11 ans)

Au programme

L'Eté s'annonce bien :

Danse d'accueil, Soirées barbecues, bivouacs, adventurland, mer de sable, parc Saint-Paul, piscines, construction de tipis, cabanes, grands jeux à thèmes (Kolanta, les naufragés, robinson crusoé) sortie vélo, repas autonome, Bussy plage, chasse aux trésors .

Cet été, c'est l'aventure à Chanteloup , alors les loulous, on vous attend !!!



Au CLAJ (11 - 15 ans)

Au programme

De nombreuses activités sont proposées : futsal, piscines, soirée barbecue, laser Game, cinémac-do, initiation puddle, snack plage et adventur-land.

En grande sortie, une journée à Fort-Mahon en Picardie pour des séances de char à voile et deux jours, avec une nuit d'hôtel, à Chasseneuil-du-poitou, au futuroscope.

Et oui l'été sera chaud au Claj alors n'hésite pas à venir voir l'équipe d'animation dès le 8 juillet à 10 h 00 pour passer des vacances avec nous !!!



Remise de dictionnaires au Loupiot

Le lundi 24 juin, M. Oulés, Maire de Chanteloup-en-Brie accompagné de Mme Théault, adjointe à la Vie Scolaire faisaient une visite surprise aux enfants dans leurs classes.

M. Oulés et Mme Théault distribuaient aux 51 élèves de CM2 des classes de Mme Chavassieux et M. Pateau , un dictionnaire français-anglais offert par la Caisse des Ecoles de Chanteloup-en-Brie.

Cette remise de récompense clôturait la scolarité des élèves en élémentaire dans notre commune et marquait leur futur entrée en 6ème.

Petit coup de pouce aux futurs collégiens.

Bonnes vacances à eux et à leurs parents.



Bibliothèque municipale

Horaires d'ouvertures :

mercredi de 14 h 30 à 17 h.
vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.

Sauf pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Réouverture le mercredi 4 septembre 2013





Cérémonie officielle

Jeunes majeurs –salle Madeleine Bernier

En cette fin d'après-midi du 25 Mai 2013, a eu lieu, dans la salle des Mariages, l'habituelle cérémonie d'accueil des Jeunes Majeurs. Les interventions officielles se sont conclues par le verre de l'amitié pour fêter l'événement.

Il est vrai que ce moment est important dans la vie d'un jeune : ce moment où il sait, même si ce passage ne se concrétise pas immédiatement dans son quotidien, qu'il quitte l'enfance pour entrer dans le monde des adultes. Il a des droits, il est aussi responsable de ses décisions et de ses actes, auprès de lui-même comme des autres. Ceci suppose une vigilance dans sa vie de tous les jours, et surtout la conscience d'un changement, peut-être encore invisible, mais bien réel.

C'est ce message positif qui a été transmis ce jour-là aux jeunes gens présents à la cérémonie organisée par la Mairie et le Comité Vie Citoyenne.

Certes, il n'est pas toujours aisé d'avancer sur son propre chemin ; mais cette marche, pas à pas, au long des jours, s'avère pourtant passionnante et mérite d'être vécue ! Souhaitons-leur, ainsi qu'aux autres jeunes majeurs de notre village, bonne route !

Jamila Achour
Conseillère Municipale



Des vies et des jours

Interview de Madame Del Frade

« Je ne connaissais rien aux associations, mais j'aime le contact avec les gens, et rendre service aux autres. C'est pourquoi lorsqu'on m'a demandé de prendre en charge la présidence du Foyer Rural en 2001, j'ai accepté.

Nous étions six femmes pleines de bonne volonté. Nous avons organisé différentes manifestations qui permettaient de rassembler et connaître mieux les personnes de notre village.

Avec beaucoup de motivation, tous les mois, nous proposions différentes activités, de janvier à décembre, comme un clown qui a diverti les enfants lors du spectacle de fin d'année à l'école, les récompenses pour les maisons décorées lors des fêtes de Noël. Nous avons aussi initié des sorties à Astérix, le pique-nique randonnée, la chasse aux œufs, le cinéma pendant les vacances scolaires pour les jeunes.

En juin, c'était un « pique-nique fête de la musique » qui avait lieu sous la halle et réunissait jusqu'à 550 personnes ! A l'automne se tenait le forum des associations, et aussi Halloween : nous accueillions les petits avec leurs parents, dans la salle des Fêtes, avec l'aide bénévole de quelques employés du Centre de Loisirs pour animer les jeux. Les enfants recevaient des sachets de bonbons, à cette occasion et à Noël. Il ne faut pas oublier le marché aux fleurs tenu par Monsieur et Madame Mathon.

La plus grosse manifestation reste la brocante de Chanteloup, où sont accueillis tous les ans environ 200 exposants et des milliers de visiteurs. La préparation commence six mois à l'avance. En effet, il faut suivre à la lettre la règlementation. C'est une organisation au millimètre. Ce jour-là, nous n'avons pas le droit à l'erreur : les volontaires sont présents dès 4 h 30 du matin pour accueillir les exposants et sécuriser les accès ! A 11 h, les associations, ainsi qu'une délégation municipale rendent hommage, devant le Monument aux Morts, aux soldats du village tombés pour la France, par un dépôt de fleurs. Nous avons très souvent confié le petit discours à Madame Monique Vignon, figure de Chanteloup, qui a passé le relais à Monsieur Patrick Eynard.

Les associations m'ont permis de côtoyer beaucoup de personnes qui sont devenues d'excellentes relations d'amitié. »

Propos recueillis par Jamila Achour
Conseillère municipale,
Le 26 février 2013

Forum de rentrée

Salle des sports Frison Roche



Samedi 7 septembre 2013
10 h à 18 h : pour les associations.
14 h à 18 h : pour le service culturel.

Lors de ce forum vous rencontrerez les enseignants du service culturel. Ils vous présenteront leurs ateliers et vous donneront tous les renseignements qui vous permettront de choisir vos activités préférées parmi lesquelles :
Minischool, arts plastiques, poterie, théâtre et aquarelle.

Marie–Laure Griffe vous proposera un stage de poterie pour petits et grands, débutants ou initiés :
Vendredi 18 (18 h à 21 h) et samedi 19 (13 h à 17 h) octobre.
Les tarifs et les horaires des activités paraîtront dans la plaquette d'information de rentrée.

Les réinscriptions sont à déposées le plus rapidement possible en mairie et pour toutes les inscriptions, rendez-vous le 7 septembre.

Bonnes vacances à tous !

Martine Bernadat
Adjointe chargée de la culture

Théâtre
L'aventure continue

Et oui, l'aventure a continué sur la scène de la salle Van Dongen dimanche avec les jeunes comédiens de l'atelier théâtre et leur professeur, M. Patrick Massé.

Chacun a pris plaisir à s'exprimer : des retardataires en voyage scolaire en Normandie, des oiseaux « à la volette… », des salles de classe plus vraies que nature….devant les parents captivés et admiratifs.

Anne-Sophie Girard est venue ensuite « faire sa crâneuse » dans notre village. L'humoriste qui présente actuellement son one woman show à Paris a ravi et enchanté les Chanteloupiens que l'on aurait souhaité plus nombreux pour applaudir tous ces artistes.

Martine Bernadat
Adjointe chargée de la culture



Suite à notre assemblée générale annuelle du 19 juin 2013, une nouvelle équipe dirigeante a été élue pour la saison 2013-2014. Elle se compose de :

Président d'honneur.
BOULAIRE Pascal

Le Bureau
MANSOURI Ghani Président, VEPIERRE Stéphane Vice-président, RODRIGUEZ Samuel Vice-président, BARONE Eric Secrétaire, PUYSEGUR Patrick Secrétaire Adjoint, VECHAMBRE Francis Trésorier

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
ANDRIEU Sébastien, BEGOUS Sofiane, CHANTEAU Jean-Pierre, COLLE Patrice, CONNAN Loïc, DESPRAT Georges, GIBOYAU Brice, KHECHAI Ahmed Fawzi, LAVANOUX Nadia, PONTILLON Benjamin, PONTILLON Magali, RENAULT Yannick.

Nous tenons à rendre hommage au travail de Pascal Boulaire qui a tenu la présidence du club depuis plus de 10 ans et allons tout mettre en œuvre pour poursuivre le développement du VFF.

Stéphane VEPIERRE
Vice-président





TOURNOI DE PETANQUE

Le samedi 20 juillet 2013 à 13H30.

Inscription sur place au terrain de pétanque situé à proximité de la « Halle des rencontres » et du terrain de football.

Les préinscriptions seront prises en compte jusqu'au jeudi 18 juillet par mail uniquement : asc77.petanque@gmail.com.

Triplette formée – Buvette sans alcool sur place

Modalité et prérequis :

- Etre âgé de plus de 15 ans.
- Etre résident de la commune ou être en équipe avec un habitant.
- Etre en possession de son propre jeu de boules.
- Possibilité de former une équipe sur place (pour les joueurs seuls).
- Droit d'inscription de 5 € par personne.
- Enfin bonne humeur et détente sont primordiales.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par mail, ou MONNERAY Christophe sur le terrain de jeu de la commune ou par le biais du site de la mairie ASC pétanque.

Le Loupiot



L'APEDEC organisait cette année, pour la 2e fois, la traditionnelle kermesse des écoles.

Tout était au rendez-vous pour une belle réussite : soleil, enfants, parents, enseignants, bénévoles... Sans oublier les agents municipaux qui ont donné de leur temps avant, pendant et après cette journée de fête.

Les enfants ont fait la queue pour tous les jeux, qui cette année, étaient en cohérence avec le thème : les balles et ballons. Grâce au soleil, la cour était pleine, les lots pêche à la ligne sont partis comme des petits pains !!

Le stand restauration n'était pas en reste, frites, saucisses, burgers étaient proposés par les cuistots bénévoles, accompagnés des salades et desserts réalisés par les parents.

Les entreprises et commerçants, notamment de Chanteloup, ont fourni des lots pour l'organisation de la tombola. Les lots ne sont pas tous partis et seront remis en jeu lors d'un prochain événement. Avis aux amateurs !

Comme chaque année, nous avons reversé la majeure partie de nos bénéfices aux écoles au prorata de leurs effectifs, ce qui a permis un don de 1239 € pour le Cantou et de 1729 € pour le Loupiot.

Nous en profitons également pour inviter tous les parents qui le souhaitent à venir nous rejoindre à l'APEDEC, nous débordons d'idées et nous avons besoin de vous pour faire vivre l'association.

Encore un grand merci à tous pour votre aide, votre soutien et votre participation à cette belle journée.

L'équipe de l'APEDEC



Brocante - vide grenier

Un dimanche à Chanteloup



Le 5 mai 2013, s'est déroulé la brocante vide grenier de Chanteloup, organisée par les associations Dojo Chanteloup Club et Maquette Club. Il faut noter que nous avions invité, exceptionnellement, le soleil qui a bien voulu répondre positivement ce jour là.

Plus de 200 exposants, ont pris place route du moulin Bourcier et avenue de la Jonchère.

Dès 5 h 30 du matin, exposants et bénévoles ont occupé les rues concernées par la brocante.

Les bénévoles et membres du Dojo Chanteloup Club ont sécurisé les accès d'entrées et de sorties des véhicules jusqu'à 8 heures le matin. Ils ont dirigé au mieux les exposants afin que le sens de circulation soit respecté. Tout au long de la journée, ils se sont montrés très actifs pour que cette journée se passe au mieux.

M. LEISER président du Maquette Club, ainsi que les membres de son association ont assuré les messages et la musique durant toute la journée.
La caisse des écoles et le comité des fêtes ont quant à eux, assurés la tenue du stand restauration.

Cette manifestation s'est achevée vers 18 heures pour les exposants et les très nombreux visiteurs.

Les bénévoles ont, fini vers 19 h 30 autour d'un verre de jus d'orange bien mérité après que les barrières sécurisant les rues pour les piétons, aient été rangées pour réouverture à la circulation.

M. PINCEEL Président du Dojo Chanteloup Club remercie tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de cette brocante 2013, pour le temps qu'ils ont consacré aux inscriptions des exposants, pour le marquage des numéros dans les rues, pour le fléchage de la circulation, pour leur disponibilité le jour de la brocante .

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 4 mai 2014 pour une nouvelle brocante et nous remercions toutes les personnes qui nous ont déjà promis leur aide pour l'organisation de celle-ci.

Evelyne Delfrade
Organisation brocante

ASC Section Karaté



La saison se termine pour le club karaté

Lors des compétitions, tous nos karatékas ont fait des résultats tant au niveau kata, qu'au niveau Kumité (combat).

En Championnat de Seine et Marne kata, de la catégorie poussin à minime, nous avons eu des places de 1er en pupille fille, 2e en minime garçon et 3e en poussine. En Kumité 1ère place en catégorie minime garçon -50kg.

A la coupe honneur de Seine et Marne en kata, 2e catégorie benjamin, **en Kumité**, 2 places de 3e en pupille et benjamin.

Au championnat de France pupille fille une place de 5e.

Open d'Orléans, 2e en pupille fille et 5 e en minime garçon.

Open de Saint Germain kata, 1e en poussine, pupille fille et minime garçon, 2e en poussine, 3e en cadet, 5e en benjamin,

Open de Saint Germain Kumité, 1 place de 2e pupille fille, 3e pupille garçon et 3e minime garçon.

Coupe de Quincy, des places de 1ère et 2e en poussine, 3e en poussin, 1ère en pupille fille, 2e en pupille garçon - 1an, 3e pupille +1an, 3e benjamin, 2e en minime garçon.

Lors des passages de grade, nous avons six nouvelles ceintures marrons cette année, nous attendons également les résultats pour deux ceintures marrons adultes et deux ceintures noires.
Les autres enfants du club ont quant à eux réussis avec détermination leur passage de ceinture en juin.

Après une année remplie de résultats et d'émotions, nous vous donnons rendez-vous le mercredi 04 septembre Salle Frison Roche pour la rentrée et le samedi 07 septembre au forum des associations Salle Van Dongen pour les inscriptions.

Toute l'équipe de karaté vous souhaite de bonnes vacances.

Si vous souhaitez nous rejoindre vous pouvez nous contacter : Véronique au 01.64.66.94.14
Thierry au 06.87.21.69.94.

Véronique Vincent-Magueur
ASC Karaté



Comité des fêtes de Chanteloup



Mettre encore plus de vie dans notre village

Tel était le credo de la nouvelle équipe lors de la reprise du Comité des Fêtes fin 2012.

Forte du soutien de la Mairie, une équipe nouvelle déjà pleine d'expériences s'est lancée tête baissée, dans l'organisation du réveillon Saint Sylvestre et a, en quelques jours, réuni plus de 80 chanteloupiens pour fêter l'arrivée de 2013, aussi bien autour d'un gigantesque buffet que sur la piste de danse.

Quelques semaines plus tard, au mois de février, nous avons fait un voyage dans le passé, pour une soirée disco endiablée, où est venue danser une centaine de joyeux drilles, tous déguisés avec paillettes, pattes d'eph' et lunettes psychédéliques, sur des musiques rétro, entrecoupées d'animations et de souvenirs culinaires qui nous rappelaient notre jeunesse.

Le Comité des Fêtes, c'est également une association de soutien aux autres associations. C'est ainsi que le 5 mai, et sous le soleil cette année, pour la brocante, toujours brillamment organisée par le Dojo Chanteloup Club et le maquette club. La Caisse des Ecoles a pu compter sur notre appui pour le stand restauration avec le soutien, toujours fidèle, de l'ancienne équipe du Comité des Fêtes.

Nous mettons également à disposition des autres associations de Chanteloup le matériel que nous possédons déjà, ainsi que celui dans lequel nous avons investi cette année (matériel de cuisine, plancha et barbecue, lumières,...). C'est ainsi que nous avons participé à la soirée des Iles de l'Apedec au mois d'avril ainsi qu'à la Fête des écoles le 8 juin dernier, ou bien encore au Pique Nique sous la Halle.

Mais notre affaire est l'affaire de tous les chanteloupiens. Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, nous tiendrons un stand lors du forum des associations le samedi 7 septembre. A très bientôt pour de nouvelles aventures ensemble !

Pour le bureau
Bertrand CARLIN
Président,



Office de Tourisme Marne-et-Gondoire

2, Rue du chemin de fer
77400 Lagny-sur-Marne
01-60-31-55-70



Rappel Aux Chanteloupiens



Heures de tontes :
Les jours ouvrés :
de 7 h à 20 h
Les samedis :
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Les dimanches et jours fériés :
de 10 h 30 à 12 h

Tout doit disparaitre !



Merci de votre compréhension



Calendrier des collectes des encombrants :

- Lundi 16 septembre 2013
- Lundi 16 décembre 2013

PHARMACIE
avenue de la Jonchère
01-60-31-15-24
Le lundi de 14 h à 20 h 30 du mardi au samedi de 9 h à 20 h 30 en journée continue.
Pour joindre la pharmacie de garde :
Commissariat de police
9, allée Vieille-et-Gentil - Lagny / Marne.
Tél. : 01-64-12-68-68.

Dr DRUET-CAZAS
48, avenue de la Jonchère
01.64.02.03.97
MÉDECIN GÉNÉRALISTE conventionné
Secteur 1
Organisation de la permanence :
Les samedis après-midi, dimanches et jours fériés de JOUR uniquement.
Composer toujours notre N° unique : 01-64-30-64-30

Coiffure Clara Andrade — L'ORÉAL professionnel
43, avenue de la Jonchère
77600 CHANTELOUP-EN-BRIE
Tél. : 01 60 31 06 02
06 76 21 75 67

CENTRE DE BEAUTÉ



43 avenue de la Jonchère (entre l'auto-école et la crêperie des 4 loups).
Contact :
Marie Coiffure 01 60 31 65 46
Kryss Esthétique 06 79 57 08 10

CHANTELOUP HÔTEL **
Route de la Ferme-du-Pavillon
01-64-30-00-00





AromEsens
Esthétique à Domicile
Sur rendez-vous
Contactez : Vanessa
Esthéticienne diplômée
06 61 89 33 36



TAXI CHANTELOUP
M. Éric Bon
06-07-23-50-54



ALLO TAXI CHANTELOUP
M. Cyril Tafforeau
06-67-69-88-60
Taxi 6 places / tous trajets

SPEED PIZZA
Pizza, Sandwichs, Plats
60 bis, av. de la Jonchère
01-64-30-30-30
Vente à emporter livraison gratuite 7j/7
De 11 h 00 à 14 h 30 et 18 h 00 à 22 h 30

BONDIGUEL
Boulangerie-Pâtisserie
44 et 46 avenue de la Jonchère
01-71-40-64-34

Ent. JOLIBERT Christophe
Plombier chauffagiste entretien
23 allée René Poulain
Tél. : 06-03-81-72-71
c.jolibert@sfr.fr
Agrée : P.G

SUTY GAMBLAIN
Plombier Chauffagiste Climatisation
22 rue des terres fortes
Tél. : 01-64-02-31-20
Fax : 01-60-07-93-77
Agrée : P.G. fluide frigorifique

Camille b.
l'essentiel de la beauté et du bien-être à domicile
06 11 04 43 53
camilleb-esthetique.fr

Lubaki Service
Ménage, jardinage, bricolage
Tél. : 06-29-11-84-00
lubakiservice@gmail.com

SARL APC MARTIAL
Artisan Plombier Chauffagiste
19 Avenue du Bois de Chigny
Tél. : 01-64-02-87-29
Port. : 06-33-42-11-06

Gaëlle Guertau
Ostéopathe
21 rue des terres fortes
Tél. : 01-72-84-87-20
: 06-09-62-76-08
Gaelleguertau.osteopathe@sfr.fr

Cabinet d'infirmier
Mme Gaudet - M. Pancaldi
21 rue des Terres Fortes
Port. : 06-64-50-75-09
Port. : 06-16-80-92-72

LouLéa
Lounge Beauté
4 route de la Ferme au Pavillon
77600 Chanteloup-en-Brie
Tél. : 01 64 02 35 60
E-mail : loulea.beaute@gmail.com

Votre marché
Epicerie-livraison gratuite
60 bis av. de la Jonchère
01-64-30-25-77
7/7 de 7 h 30 à 21 h.

AUTO ECOLE CER
Permis B - AAC
43 av. de la Jonchère
01-64-30-34-88

ANDRIEU DECO
ANDRIEU ALEXANDRE
Décorateur d'intérieur
06 78 96 39 67
28 Allée du pré Mallard
77600 Chanteloup en brie

MAIRIE DE CHANTELOUP-EN-BRIE

Horaires d'ouverture

Lundi : 17 h - 19 h
Mercredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h
Vendredi : 9 h 30 - 12 h
Samedi : 9 h 30 - 12 h
(uniquement l'état civil)
Fermé les samedis 3, 10, 17 et 24 août 2013

Numéros utiles

Secrétariat	: 01.64.12.74.50
Comptabilité	: 01.64.12.74.51
Cabinet du Maire et urbanisme	: 01.64.12.74.52
Culture	: 01.64.12.74.54
Périscolaire	: 01.64.12.74.58

BULLETIN MUNICIPAL
Directeur de la publication :
Marcel Oulés, Maire
Comité de rédaction :
Pierrette Munier, Maryse Théault, Viviane Lomas, Martine Bernadat, Marie-Christine Beauvironnet, Jamila Achour.
Coordination : Service Communication
Tél : 01.60.31.05.91
Impression :
Dépôt légal : 1980-3